Réf. Farde e-Assemblées : 2486332

N° OJ : 83

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/10/2022

Objet : Culture.- Asbl "Duel Productions-Hugues Navez".- Subside : 7.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Duel Productions-Hugues Navez";

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant total de 7.500,00 EUR à l'attention de l'asbl "Duel Productions-Hugues Navez" pour le "Brussels International Guitar Festival & compétition 2022" réparti comme suit :

- 2.500,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2022;
- 5.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2022.

Annexes :